

M. ET MME DUPONT

XXXX

XXX

Villers-Lès-Nancy le 21 avril 2015

Nos réf. : DEV/2015-04-21/CSM

Objet : projet éolien

Madame, Monsieur,

Nous vous avons adressé le 20 novembre dernier un courrier qui vous informait de l'état d'avancement du projet éolien. Depuis, la concertation entre les élus, notre partenaire la société Futures Energies GDF Suez et les services de l'Etat s'est poursuivie et a permis de valider le périmètre au niveau duquel une étude d'impact sera menée.

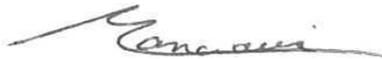
Aussi, nous sommes maintenant en mesure de vous informer que deux réunions seront organisées en juin 2015 sur la question du foncier. L'ensemble des propriétaires et exploitants concernés par le périmètre d'étude sera convié par un nouveau courrier qui précisera les dates et lieux de ces rencontres.

Elles permettront d'établir collectivement un protocole d'accord foncier global qui aura pour objet de préciser les conditions communes de location des terrains aux propriétaires et d'indemnisations des exploitants agricoles. Nous rappelons qu'à ce jour, ni la faisabilité définitive, ni le nombre, ni la position des éoliennes qui pourraient être installées ne sont connus.

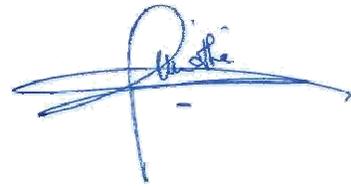
Des permanences dans les mairies seront par la suite programmées pour permettre aux propriétaires et exploitants en accord avec le protocole foncier de le ratifier.

Les signataires se verront enfin proposer de signer des promesses de bail, qui, bien sûr, respecteront les orientations définies dans le protocole. Nous profitons de ce courrier pour vous rappeler qu'une réunion publique se tiendra **le 27 avril à Bernécourt, à 20h**. Elle permettra notamment d'expliquer les raisons qui ont conduit la collectivité et son partenaire, Futures Energies GDF Suez, à retenir l'actuel périmètre d'étude. Quatre communes du Chardon Lorrain (Limey, Lironville, Flirey, Bernécourt) et une commune de la communauté de communes du Toulois : Noviant-aux-Près sont concernées.

En espérant vous retrouver à l'occasion de la réunion publique et restant à votre disposition, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Pour le conseil communautaire
Muriel Manciaux,
Vice-Présidente de la Communauté de Communes
Du Chardon Lorrain



Pour Futures Energies
Christelle Simothé,
Chef de projets éoliens